



Doc. 15135

08 septembre 2020

Les violations des droits de l'homme au Bélarus nécessitent une enquête internationale

Proposition de résolution

déposée par M. Emanuelis ZINGERIS et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée parlementaire est aux côtés du peuple courageux du Bélarus qui se bat pour ses droits et sa dignité. Des centaines de milliers de personnes ont défié pacifiquement les avertissements officiels et les menaces de représailles. De nombreuses informations crédibles font état de violations graves et massives du droit à des élections libres et équitables, de la liberté d'expression et de réunion, du droit à la liberté et d'actes de torture et de traitements inhumains et dégradants à l'encontre de manifestants pacifiques.

L'Assemblée estime que les auteurs des graves violations des droits de l'homme dans le contexte de la récente élection présidentielle doivent rendre des comptes. Un signal clair doit être envoyé à tous les membres des forces de sécurité bélarusses pour leur faire comprendre qu'il n'y aura pas d'impunité pour les graves violations des droits de l'homme.

C'est pourquoi le Conseil de l'Europe, en coopération avec d'autres organisations internationales, devrait, d'urgence, mettre en place un organe d'enquête international chargé de recueillir des informations et des preuves sur les crimes contre les droits de l'homme au Bélarus.

Les autorités du Bélarus et les représentants de la société civile seront invités à coopérer à cette enquête. Ses résultats seront publiés et mis à la disposition de tout organe national ou international chargé de l'application de la loi qui souhaite engager des poursuites contre les auteurs des violations massives des droits de l'homme commises au Bélarus et qui est compétent pour le faire.

Dans l'intervalle, l'Assemblée devrait préparer un rapport urgent sur la situation des droits de l'homme au Bélarus dans le contexte de la récente élection présidentielle afin de renforcer la lutte contre l'impunité.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC
BARDINA Maryna, Ukraine, ADLE
BAYR Petra, Autriche, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BUSHATI Ervin, Albanie, SOC
BUSHKA Klotilda, Albanie, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
COURSON Yolaine, de, France, ADLE
FASSINO Piero, Italie, SOC
GOLUBEVA Marija, Lettonie, ADLE
GRIFFITHS Leslie, Royaume-Uni, SOC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
LOVOCHKINA Yuliya, Ukraine, SOC
MARRA Ada, Suisse, SOC
MÖLLER Ola, Suède, SOC
MORGANTI Giuseppe Maria, Saint-Marin, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
OSAMOR Kate, Royaume-Uni, SOC
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
REIZNIECE-OZOLA Dana, Lettonie, PPE/DC
RÖSSNER Tabea, Allemagne, SOC
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SZEJNA Andrzej, Pologne, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts